

Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 janvier 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 janvier 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

ASSAINISSEMENT- CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE LA VALLEE DE PELLE-CHAT - AVENANT N°3 AU MARCHÉ 2009-04

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Thierry DEVAUTOUR à Jacky AUBINEAU, Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Nicole DAVID à Jean-Jacques GUILLET, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOURE, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Philippe REY à Gilbert BARANGER

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Nicole DAVID, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGUE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Anne LABBE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

ASSAINISSEMENT – CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE LA VALLEE DE PELLE-CHAT - AVENANT N°3 AU MARCHE 2009- 04

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Dans le cadre des travaux de réalisation de l'unité de traitement des eaux usées de la Vallée de Pelle-Chat sur la commune de Saint-Gelais, des travaux modificatifs sont programmés conformément aux devis joints en annexe.

1. Sur le site de la station d'épuration :

Poste de réception des matières de vidange : le marché prévoyait initialement un système très rustique pour le dégrillage des matières de vidange, à savoir une simple grille et un bac de réception.

Pendant l'exécution du marché, la CAN a mis en service sur la STEP de la Vergnée un système de nettoyage automatique performant facilitant la gestion du déchet produit.

Il est donc proposé de tirer profit de cette expérience et de mettre en place un équipement équivalent, ce qui nécessite un agrandissement et des adaptations sur le bâtiment. Cette plus-value est chiffrée à 86 023 € HT.

Voirie : la nature du terrain constatée pendant les travaux de terrassement a conduit à proposer des adaptations sur le projet de voirie initiale :

- réalisation d'une voirie complémentaire avec les matériaux extraits du site.
- réalisation des voiries piétonnes en bicouche avec finition calcaire pour une meilleure intégration dans le site.
- création de tranchées drainantes pour la gestion des eaux pluviales.

Fonctionnement des surpresseurs d'air : lors de la mise en service de l'installation, il a été constaté qu'il était possible d'optimiser les temps de fonctionnements de ces machines, et ainsi diminuer la consommation électrique. Ceci nécessite l'installation d'équipements complémentaires (vannes et variateurs de vitesse notamment), ainsi que la modification du programme d'automatisme.

Par ailleurs, il est souhaitable d'effectuer un certain nombre de **prestations complémentaires** pour :

- finaliser les travaux d'espaces verts (prolongation du refoulement de Cherveux hors du site de la station et création d'une zone de plantation complémentaire à l'entrée du site).
- pérenniser la durée de vie de certains équipements ou en faciliter l'exploitation (Modification du rail du pont roulant, réalisation d'une résine dans le canal de prétraitement, réalisation de piquage sur les canalisations d'air, création d'un accès sécurisé à la toiture terrasse, modification du réseau ethernet de la station).

De plus, 2 prestations décrites au mémoire technique peuvent être supprimées (bilans 24h réalisés par le laboratoire de la CAN, climatisation du local électrique).

2. Sur le site de l'ancienne station de Chauray :

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes :

- Réalisation d'un chemisage sur la conduite d'arrivée pour en renforcer la structure
- pose d'une niche pour le compteur d'eau et de la conduite du branchement AEP, et profiter ainsi des travaux de canalisations d'eaux usées.

3. Sur le site du poste de refoulement de La Fuye :

Il est proposé d'apporter la modification suivante :

- Remise à niveau du regard d'arrivée du réseau EU suite aux travaux de terrassement du poste.

Le tableau suivant récapitule le montant des travaux regroupés par site :

		Génie civil	Equipement	Total
1	Station d'épuration	76 013,12	66 137,00	142 150,12
2	Poste de refoulement Ancienne STEP de Chauray		2 770,00	2 770,00
3	Poste de refoulement La Fuye	567,00		567,00
	Montant TOTAL en € HT	76 580,12	68 907,00	145 487,12
	TVA 19,6 %			28 515,48
	Montant TOTAL en € TTC			174 002,60

L'ensemble de ces travaux supplémentaires s'élève à 174 002,60 € TTC, ce qui porte à 6 042 519,25 € TTC le montant total du marché.

La réalisation de ces travaux nécessite une prolongation du délai d'exécution de 6 mois.

Ces modifications nécessitent l'établissement d'un avenant, conformément aux règles applicables aux marchés publics.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°3 au marché construction de la station d'épuration de la Vallée de Pelle-Chat, passé avec l'entreprise FOURNIE,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120123-C58-01-2012-DE
Date de télétransmission : 30/01/2012
Date de réception préfecture : 30/01/2012